

# EUROGROUPE – GRECE, CE QUE REVELE CETTE CRISE, UNE APPROCHE THEORIQUE<sup>1</sup>

## EUROGRUPO - GRÉCIA, QUE SE REVELA COM A CRISE, UMA ABORDAGEM TEÓRICA

Pierre Salama<sup>2</sup>

### RESUMO:

O presente artigo analisa a realidade dos Estados europeus após a crise italiana, espanhola, portuguesa e, mais particularmente, a crise grega. De forma crítica, o estudo aponta para os problemas estruturais ligados à formação da União Europeia. Nesse sentido, o texto analisa a diminuição da soberania e a perda de legitimidade dos Estados, que se veem privados de suas funções reais. Com o aprofundamento da crise econômica na Europa, observa-se a ampliação dos problemas que se encontram na base da formação do bloco, resultando - dentre outras consequências - no aumento dos nacionalismos em vários países.

### PALAVRAS-CHAVE:

União Europeia; Crise Grega; Nacionalismo.

### ABSTRACT:

The present article analyzes the reality of the European States after the Italian, Spanish, Portuguese and, more particularly, the Greek crisis. On a critically way, the study points about the structural problems connected to the formation of the European Union. In this direction, the text analyzes the reduction of the sovereignty and the loss of legitimacy of the States, that are private of their real functions. With the deepening of the economic crisis in the Europe, it is observed the increase of the problems that are in the base of the formation of the block, resulting - amongst other consequences - in the increase of the nationalisms in some countries.

### KEY WORDS:

European Union; Crisis Greek; Nationalism.

### Introduction

Avec la globalisation, les Etats européens subissent en général de nouvelles contraintes qui les poussent à légiférer dans différents domaines : flexibilité du travail, modération salariale, réduction de la fiscalité des sociétés, diminution des charges sociales.

---

1 Je tiens à remercier Antoine Artous, Nicolas Béniès et Nora Garita pour leurs observations et critiques à une première version de cet article, article remis début juillet 2015.

2 Economista especializado em América Latina, é professor da Universidade de Paris-13 e diretor do Grupo de Pesquisa sobre Estado, Internacionalização de Técnicas e Desenvolvimento.

Avec l'intégration monétaire le processus va plus loin, les Etats perdent de leur souveraineté sur une des fonctions régaliennes parmi mes plus importantes, celle "de battre monnaie". C'est le cas dans la zone euro (entrée en vigueur de l'euro en 2002). Par ailleurs, celle-ci souffre d'un "péché originel" Telle qu'elle a été conçue à l'origine par le traité de Maastricht (1992), elle se limitait à la création d'une zone monétaire, avec ses règles, ses disciplines définies arbitrairement. Ainsi en a-t-il été des limites à ne pas dépasser comme celle du déficit budgétaire ne pouvant aller au-delà de 3% du PIB ou bien celle de la dette publique ne devant pas dépasser 60% du PIB,, conditions *sine qua non* pour entrer dans la zone euro. Mais à aucun moment n'a été mise en avant la nécessité d'établir de manière constitutionnelle des mécanismes de solidarité, comme si les gouvernants de l'époque craignaient qu'on entrât alors dans une dynamique de fédéralisme. L'abandon de la souveraineté monétaire était alors accepté sans qu'on envisageât le processus qui puisse la rendre viable, comme le firent les nord - américains dans leur pays, alliant dollar et système fédéral.

La crise financière de 2008 (crise dite des *subprimes*) et ses prolongements (crise des dettes souveraines) font apparaître au grand jour les problèmes soulevés par ce péché originel. Au travers des crises italienne, espagnole, portugaise et plus particulièrement aujourd'hui de la crise grecque, apparaissent deux problèmes structurels liés à ce péché originel. Le premier concerne un effet de ciseau entre la rapidité avec laquelle les Etats nations se sont vus dépossédés d'une part croissante de leur souveraineté et la lenteur avec laquelle se met en place une Europe politique unie. Le second concerne un divorce croissant entre d'une part la perte de légitimité des Etats dépossédés de fonctions régaliennes (monnaie, déficit budgétaire, endettement public) et l'absence de légitimité d'un pouvoir central qui, bien qu'ayant certains attributs des Etats, est loin d'en être un et ce, d'autant plus, que les politiques qu'il parvient à imposer aux gouvernements sont loin d'avoir l'efficacité présumée.

Le ralentissement économique, la crise amplifient les conséquences de ce péché originel. Celles-ci expliquent pour partie les poussées, souverainistes, nationalistes observées dans plusieurs pays. La nation, socle de légitimité des Etats, tend à se déliter, et... une forme nouvelle de nation, celle délimitée par la zone euro, ne parvient pas à émerger. Elle n'est pas encore suffisamment imaginée par les populations pour pouvoir prétendre en être une alors même qu'elle dispose de pouvoirs – à défaut d'Etat – ayant une série d'attributs des Etats Nations.

Notre approche, alliant l'étude du déroulé de la crise grecque et les problèmes théoriques soulevés par la gestion de la dette par l'Eurogroupe, pourra étonner. La crise est en effet le révélateur de quelque chose de bien plus profond que la crise grecque elle-même et pour le comprendre, il nous faudra faire des détours théoriques, présenter ce que peut être une Nation, quelles

sont les problèmes soulevés par le défaut d'Etat fédéral, comment s'exprime la violence et la légitimité, et pour ce faire, nous mobiliserons un certain nombre de théoriciens sur ces questions. Ce sont ces détours théoriques qui permettent de comprendre les problèmes soulevés par la Grèce aujourd'hui, par d'autres demain et par le fonctionnement de l'Eurogroupe. Ce sont des détours théoriques nécessaires. Ils peuvent aider à éviter les dangers dus à une explosion prévisible des souverainismes si le fonctionnement de la zone euro n'est pas modifié de manière structurelle.

Parce que la crise que traverse la Grèce est un révélateur du péché originel, il nous faut présenter les principales causes de cette crise, celles internes (absence de réformes structurelles au bénéfice des catégories les plus riches, déficits croissants du budget de la balance commerciale...), celles externes (politiques d'austérité imposée par l'Eurogroupe et la Banque centrale européenne principalement sans chercher à mettre en place des politiques structurelles autres qu'augmenter des recettes et diminuer des dépenses, quel qu'en soit le prix à payer par la majorité de la population). C'est ce que nous faisons dans *une première partie*.

Comme nous venons de le souligner, ce que révèle cette crise c'est la difficulté de penser ce que pourrait être une nouvelle nation, un nouvel Etat fédéral. Comment la question nationale et celle de l'Etat a été posée ? Au-delà de leur apparente simplicité, ce sont des questions complexes. Dans une *seconde partie* nous traiterons d'un point de vue théorique de la question de l'Etat/Nation et nous nous interrogerons du sens que peut avoir un Etat/ Nation dépourvu de certaines fonctions au bénéfice d'une structure centrale (Eurogroupe, Banque centrale européenne) qui n'est encore ni un Etat, même si elle en a des attributs, ni une Nation.

La question centrale est celle de la légitimité. La Nation est le socle naturel de la légitimité des régimes politiques, forme phénoménale des Etats. La violence, le Pouvoir, la légitimité ont retrouvé, avec la construction de l'Europe et plus particulièrement celle de l'euro, une actualité. Comme pour la question de l'Etat et de la nation, il est nécessaire de mobiliser les travaux théoriques pour comprendre la spécificité et la dynamique des problèmes que connaissent aujourd'hui les pays et les citoyens de la zone euro. C'est l'objet de la *troisième partie*.

### ***I. Une dette publique grecque devenue insoutenable***

Dès la fin des années 2000, la dette publique enfle. Elle devient insoutenable et se traduit par : 1/ une hausse considérable des taux d'intérêt, due à la spéculation effrénée des banques sur les titres émis par les pays les plus "fragiles" (suivie d'une baisse en 2014), 2/ un alourdissement consécutif de la charge de la dette publique, 3/ une explosion du déficit budgétaire. La réduction des dépenses

publiques a été la réponse exigée des gouvernements de la zone euro (et le Fonds Monétaire Internationale), d'autant plus élevée que les charges de la dette, elles, augmentaient. De là découle la économique de grande ampleur (au total – 25% de 2009 à 2014), la hausse très importante du taux de chômage (presque un quart de la population économiquement active, plus de 50% des moins de 25 ans), la baisse des revenus du travail surtout à partir de 2012. Le ratio dette sur PIB passe de 103% en 2007, à 126,8% en 2009 et à un peu plus de 177% en 2014.

En économie les réponses simples (“ils doivent payer”, “nous avons fait des efforts, ils n’en font pas” par exemple) sont en général erronées pour deux raisons. Elles mettent sur le même plan des Etats Nations et des budgets des ménages, or rien n’est plus faux. La nation est composée de groupes sociaux parfois antagoniques. Les groupes dominants peuvent profiter d’une situation dégradée en transférant les risques à d’autres groupes sociaux. C’est ce qu’on a pu observer en Grèce.

#### *A. A l'origine de la dette*

Une partie de la dette vient d’une part d’un système fiscal inefficace et injuste : non recouvrement de certains impôts, exemption en faveur de certaines activités et catégories sociales, et d’autre part du faible coût du financement des déficits (à un faible taux d’intérêt, identique pour tous les pays de la zone euro avant 2008). Les facilités de crédit, au lieu de servir à l’investissement, ont permis que soient rendus possibles des déficits budgétaires très importants (de 5% du PIB en 2002 à 15% du PIB en 2009 ...); des déficits alors “sans pleurs” et faisant l’économie de réformes fiscales conséquentes ! La dette publique vient également des déficits externes considérables : le solde négatif de la balance des comptes courants atteint 15% du PIB en 2008 contre 5% en 2000 ! De tels déficits sont insoutenables à moyen terme. La dette grecque résulte donc, pour partie, de la responsabilité des gouvernements avant 2009, de l’opacité de leurs décisions, des exemptions fiscales favorisant les plus riches, des sorties de capitaux, du degré de corruption au-delà de la moyennes des pays européens.

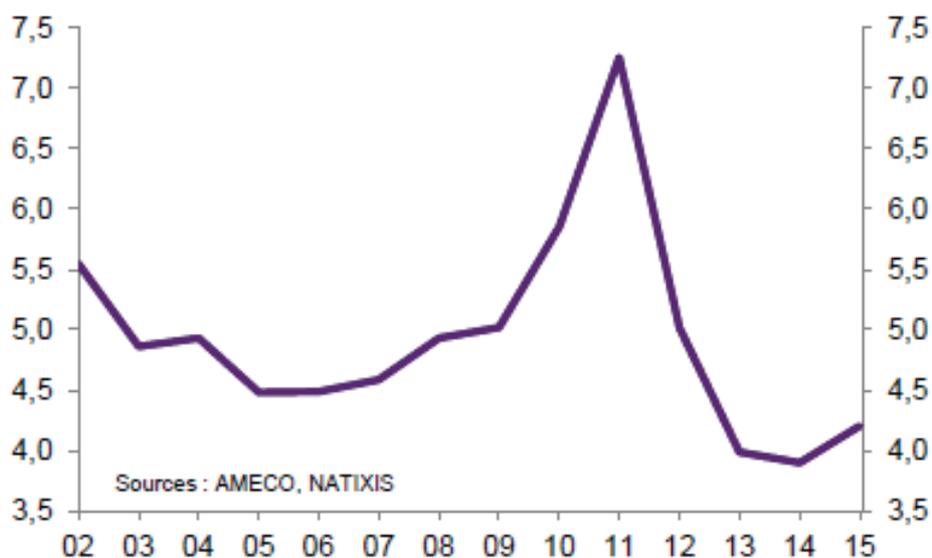
Mais la dette publique grecque, pour une autre raison et non des moindres, est le produit direct de la spéculation financière des banques européennes. Les taux d’intérêt sur des titres grecs à dix ans se sont littéralement envolés dès 2009 : ils sont passés à de 4,84% au premier décembre 2009 à 12% mi 2011 et... 35% fin 2011. Le mécanisme de cette hausse exponentielle est simple à saisir : Des banques internationales, de plus en plus nombreuses, vendent des titres grecs les considérant comme trop risqués, D’autres banques, de moins en moins nombreuses, rachètent les titres, attirés par le risque rémunérateur en espérant soit les vendre à meilleur prix, soit recevoir leur valeur faciale au terme de l’échéance, et empêcher ce faisant les intérêts. Au final, l’écart entre offre et demande croissant, le cours des titres baisse de plus en plus : si on considère que la

valeur faciale de ces titres est de 100, la valeur de ces titres se situe autour de 58 au début de 2010, 30 au début de 2011 et ...7 fin 2011, la veille de la restructuration de la dette (mars 2012).

Les taux d'intérêt augmentent alors mécaniquement puisque ces titres sont à revenus fixe.

La Grèce, pour rembourser, est contrainte d'émettre de nouveaux titres avec des taux d'intérêt de plus en plus élevés, et le mécanisme décrit plus haut se poursuit. Arrive un moment où de tels taux rendent impossibles le service intégral de la dette et conduisent inexorablement à augmenter démesurément la dette publique. Le service de la dette passe ainsi de 4,5% du PIB en 2007 à 7% du PIB en 2011, début 2012 et baisse ensuite suite à la restructuration de la dette publique de mars 2012. Ces chiffres sont considérables. Rappelons que l'Allemagne vaincue en 1918 s'était vue imposée par le traité de Versailles le versement de réparations de guerre équivalent à 2% de son PIB. L'importance de ce chiffre avait fait craindre le pire à Keynes et l'Histoire lui a donné raison. Rappelons que de nombreux pays latino-américains se sont trouvés dans une situation similaire provoquant une hyperinflation de longue durée et une crise économique de grande ampleur profonde avec son cortège d'accroissement des inégalités de revenu et d'augmentation considérable de la pauvreté.

**Grèce : intérêts payés sur la dette publique  
(en % du PIB valeur)**



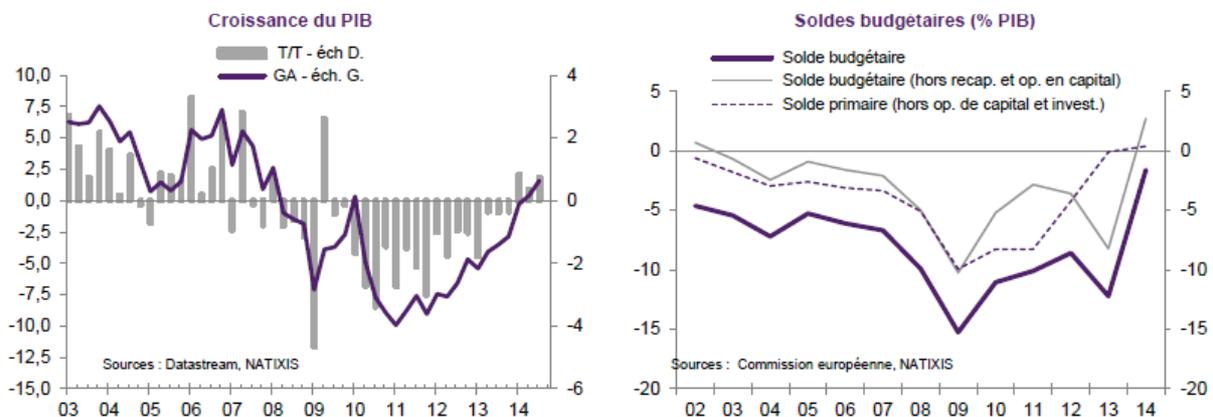
*Qu'en est-il de la restructuration ?*

Il y a une relation inverse entre le taux d'intérêt et la valeur d'une obligation. Un taux d'intérêt de 5% sur une obligation dont la valeur faciale est de 100 rapporte 5 euros. La même obligation vendue sur le marché à 50, par exemple, rapporte toujours 5 euros, soit un taux d'intérêt de 10%. A terme le

gouvernement doit cependant rembourser la valeur faciale, c'est-à-dire 100. Si le gouvernement a besoin de nouveaux emprunts, ceux-ci se feront non plus à 5% mais à 10%, puis davantage, augmentant *de facto* le service de la dette et la dette.

L'impossibilité de rembourser intégralement la dette conduit à son augmentation, vertigineuse dans le cas de la Grèce. Assurer le service de la dette publique a conduit à mettre en place une politique d'austérité particulièrement vigoureuse. Celle-ci a provoqué une récession importante, une montée du chômage, une baisse des salaires *etc.*, et une crise sociale de grande ampleur. Arrive un moment où la restructuration de la dette devient un "moindre mal": 68,4% de la dette a été rachetée aux banques par les Etats (principalement l'Allemagne et la France) en Mars 2012, les banques étrangères n'en possédant alors plus que 0,8% et les obligations souscrites par des nationaux 19,8%.

### Crise et solde budgétaire



Les gouvernements de la zone euro ont évité aux banques privées le risque du non recouvrement de leurs créances. Les titres grecs ont été achetés avec une décote importante, inférieure à celle du marché et surtout inférieure à celle qui aurait eu lieu si le gouvernement grec avait fait défaut. Privatisation des profits, socialisation des pertes.

La restructuration de la dette publique a eu également des effets relativement favorables pour la Grèce: 1/ les taux d'intérêt ont chuté fortement et la dynamique de l'endettement croissant a été contrariée, 2/ un allongement des délais de remboursement. Mais cette restructuration et l'octroi de nouveaux prêts pour rembourser en partie les anciens étaient conditionnés par l'accentuation des politiques d'austérité, amplifiant la crise économique<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Suite à des politiques d'austérité une reprise économique peut avoir lieu, mais c'est après une crise profonde et un coût social très élevé. La vigueur de la reprise dépend du degré de destruction de l'appareil industriel et des opportunités externes. La comparaison avec l'Argentine est instructive. L'appareil industriel de l'Argentine, affaibli par les politiques menées dans les années 1980 et 1990, a pu profiter de la forte dévaluation au début des années 2000 et entraîner une reprise de l'emploi et de la croissance et enfin une augmentation des exportations industrielles. L'essor du cours des matières premières a également

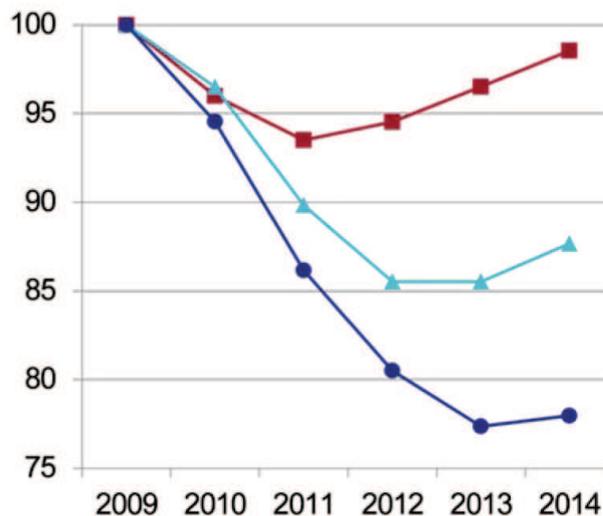
Aussi, malgré cette restructuration, le service de la dette en proportion du PIB reste encore très élevé.

### B. *Les conséquences sociales et politiques,*

La part du service de la dette dans les dépenses publiques totales a augmenté de façon considérable au moment même où la Troïka “demande” de réduire les dépenses publiques. Ce qui signifie que les dépenses, autres que le service de la dette, doivent baisser plus fortement que ce qui est exigé pour l’ensemble des dépenses publiques. L’austérité est ainsi enclenchée avec ses effets dévastateurs sur la majeure partie de la population. Elle acquiert de ce fait un caractère illégitime et “honteux” (Knieper R., 1984) rendant impossible le paiement intégral du service de la dette.

Diminuer la dette en réduisant les dépenses publiques (celles consacrées aux retraites principalement) et en augmentant certaines recettes (plus de TVA sur quelques produits) et atteindre l’objectif assigné de 157% en 2016 n’est pas crédible. Contrairement aux prévisions sous-estimant, les effets récessifs des recommandations imposées à la Grèce pour continuer à bénéficier de nouveaux prêts, la dette publique atteint 321 milliards d’euros au 30 septembre 2014, soit 175% de son PIB.

Sous-estimation des effets sur le PIB des politiques préconisées par le FM



profité à l’Argentine et lui a permis de lever la contrainte externe et de ne plus avoir besoin des marchés financiers internationaux pour assurer le service de sa dette restructurée pour par partie qui, de toutes les manières, lui auraient prêté qu’à des taux léonins. La Grèce ne bénéficie pas de ces atouts : l’appareil industriel est peu consistant, il n’y a peu de matières premières et les cours sont orientés à la baisse. Par contre, la Grèce bénéficie de revenus importants provenant du tourisme. La baisse des salaires et la diminution consécutive du coût unitaire du travail n’a pas permis un essor des exportations susceptible de favoriser une franche reprise économique. Le retour au drachme et donc l’abandon de l’euro entraînerait une dévaluation dont les effets positifs sur les exportations seraient faibles.

En rouge, projection du FMI du PIB de la Grèce en Mai 2010, en bleu pâle en Mai 2012, et bleu évolution réelle du PIB grec.

Les choix économiques ont toujours des implications sociales qui parfois peuvent s'avérer dramatiques. Dans le cas de la Grèce par exemple, la réduction des dépenses de santé (le budget des hôpitaux a été réduit de 26% entre 2009 et 2011), et la suppression de l'assistance médicale pour les chômeurs au-delà de deux ans (800 000 personnes ne sont plus couvertes en 2013), ont eu de graves conséquences (qu'on pourrait qualifier de criminelles) en termes de santé. Ainsi la limitation du nombre de seringues et de préservatifs pour raisons d'économie ont conduit à une explosion des cas de sida : entre 2009 et 2012 les nouveaux cas de sida ont été multiplié par 32, en 2013 les cas de tuberculose ont plus que doublé par rapport à 2012, les maladies mentales se sont fortement accrues, *etc*, et on peut raisonnablement penser que l'espérance de vie a diminué (Kentikelis et *alli*, 2014).

Les exigences de Bruxelles *via* l'Eurogroupe, de la Banque centrale européenne sont celles d'un Pouvoir, celui de la zone euro, fonctionnant comme un Etat qui n'existe pas encore dont l'action n'a pas à se poser des questions de légitimité. *L'Etat grec, ayant perdu sa souveraineté monétaire, est ici contraint de nier la légitimité obtenue lors des élections de janvier 2015, et d'exécuter des décisions prises par un Etat (à savoir Bruxelles pour l'essentiel) qui en n'est pas encore un (sinon qu'il en a des d'attributs et pas des moindres : souveraineté monétaire, règles de la concurrence et des normes, etc) et qui ne repose que très faiblement sur des bases de légitimité (celles conférées au parlement européen).*

Les analyses économico-technocratiques, sont révélatrices du peu de réflexion théorique sur l'Etat, la Nation dans un contexte non seulement de globalisation mais aussi de constitution de zones d'intégration dans lesquels se posent de manière aigüe des questions aussi fondamentales que celles de la souveraineté et de la légitimation. La Nation, socle de légitimation des Etats Nationaux, devient poreuse. L'Etat national perd de nombreuses prérogatives au bénéfice d'un centre de décision qu'on ne peut encore désigner comme un Etat plurinational, à la fois parce que la nation correspondant à la zone euro est en construction, qu'elle est loin d'être imaginée par les citoyens des Nations la composant, et parce que les institutions de la zone euro (Banque centrale, conseils des ministres et des des chefs de gouvernement) manquent cruellement de légitimité.

Il est donc nécessaire de faire un effort théorique important et ne pas en rester à une vision économico-technocratique forcément réductrice. Pouvoir – territoire, Etat – Nation, violence fondatrice – violence conservatrice, légitimité doivent être reconceptualisés à la lumière des discussions anciennes et compte-tenu des formes prises aujourd'hui par la globalisation et l'essor des technologies de communications pour comprendre le sens que revêt la crise grecque pour l'Europe.

## **II. La question nationale est de nouveau posée, celle de l'Etat également**

### *A. Les théories récentes de la question nationale.*

La question nationale ne se pose pas exactement dans les mêmes termes qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis la globalisation s'est imposée, et avec elle, la marchandisation. C'est d'ailleurs ce qui différencie la globalisation d'aujourd'hui avec celle du début du XX<sup>e</sup> siècle, où les populations étant principalement rurales, la part de l'autoconsommation était plus importante.

Parmi les auteurs récents ayant étudié la question nationale, nous privilégions ici les travaux d'Eric Hobsbawm et de Benedict Anderson. Il est très difficile, et le plus souvent vain, de définir ce qu'est une Nation. Ainsi selon Hobsbawm " ...Les critères utilisés dans ce but langue, ethnie, etc. – sont eux aussi flous, mouvants, ambigus, et aussi inutiles pour l'orientation du voyageur que la forme des nuages comparée au relief terrestre" (p.15). Et pourtant la Nation, la question nationale, le nationalisme ne cessent d'interroger chercheurs et citoyens.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les nations modernes n'existent que depuis peu de temps selon ces auteurs: "Nous pouvons donc admettre ...que dans son sens moderne et fondamentalement politique, le concept de *nation* est historiquement très jeune", (Hobsbawm, p. 29, op. cit.) S'agissant de la France, c'est aussi ce qui permet à Le Bras de dire dans une interview au journal Le Monde (23.06.2015) : "L'appartenance aux territoires est donc d'abord communale et elle a précédé l'appartenance française.... La singularité française, c'est que l'Etat a fabriqué la France, il a "fait" la nation. Et la nation est quelque chose de très abstrait, l'impératif de la langue n'est que très récent. A la Révolution, on ne demande pas encore aux Français de parler la langue française, on leur demande de respecter des règles, une codification du territoire, d'obéir à l'Etat qui impose une forme d'égalité territoriale". C'est donc probablement par abus et facilités de langage qu'on désigne des territoires sur lesquels s'exercent ces pouvoirs, comme des nations. Auparavant existaient des communautés ethniques, religieuses sur ces territoires. Avec le temps, les seigneuries perdent de leur pouvoir au profit d'un Pouvoir central, des territoires, se regroupent, deviennent Nation si certaines conditions sont remplies, selon Anderson.

La Nation (moderne) a été imaginée lorsque se sont produits des changements qualitatifs.

1/ Les territoires dans lesquels agissaient les individus se sont agrandis et ont été mieux délimités que par le passé, avec pour conséquence qu'un individu, une famille, pouvait ne pas connaître un autre individu, une autre famille, tout en demeurant sur le même territoire et en y partageant les normes et valeurs, à la grande différence des sociétés médiévales et des sociétés primitives. Ainsi que l'écrit Anderson "La conception médiévale de la simultanéité au-fil-du-temps a

fait place, selon Walter Benjamin, à l'idée d' " un temps vide et homogène" où la simultanéité est, pour ainsi dire, transversale, intertemporelle, non plus marquée par la préfiguration et l'accomplissement, mais par la coïncidence temporelle, ..." (p.37, op.cit). 2/ Langues vernaculaires et langues anciennes se sont éloignées, la (les) première (s) s'imposant aux langues anciennes liées au sacré le plus souvent et parmi les langues vernaculaires, l'une d'entre elles est devenue dominante. "On aspirait désormais à écrire un latin... toujours plus éloigné de la vie monastique et quotidienne. Ainsi prit-il un tour ésotérique, très différent du latin d'église au Moyen Age".(p.50, op.cit).

3/ L'invention de l'imprimerie a permis qu'elle puisse se diffuser et, malgré un niveau élevé d'analphabétisme, cette langue a servi de véhicule à une relative centralisation administrative et de ce fait a joué un rôle fondamental dans la constitution des Nations dans les pays aujourd'hui dits avancés.

### *B. L'Etat est un peu le trou noir dans l'analyse de Marx.*

Présent dans de très nombreux écrits, l'Etat est quasi-absent dans *Le Capital*. De là découle très probablement des insuffisances conceptuelles, des ambiguïtés, voire des contradictions dans l'élaboration des concepts comme la monnaie ou bien la force de travail comme marchandises, comme le souligne pertinemment Tran Hai Hac (dans Artous A, 2015), et dans l'enchaînement des catégories : est-ce la monnaie (l'argent) qui précède la marchandise ou bien l'inverse comme le fait Marx ?

L'école de la dérivation cherche à pallier l'absence d'analyse de l'Etat comme catégorie dans *le Capital*, en partant de plusieurs observations présentes dans cet écrit comme, par exemple, les rapports entre souveraineté politique et souveraineté monétaire, la monnaie ne pouvant exister que parce qu'elle présuppose le pouvoir de l'Etat. Loin d'être une marchandise comme certains passages le suggèrent, elle est aussi le fait du Prince. De ce fait, comme le souligne Tran Hai Hac : "la monnaie n'a pas de valeur à exprimer : ce qui est désigné par valeur de la monnaie est en fait la valeur dont la monnaie est la représentation" (p.58), ou encore "la monnaie...désigne une réalité double et bipolaire : d'un côté un pouvoir de souveraineté par lequel l'Etat impose la monnaie aux agents privés; et de l'autre, une confiance des agents marchands qui légitime la monnaie émise par l'Etat" (op.cit. p.61).

Cette approche permet de définir l'Etat comme Etat de classe, garant des rapports de production capitalistes, voire producteur de ces rapports (Mathias G. et Salama P., 1983, Salama P., Solis Gonzalez J.L. dans Artous A., 2015). Elle ouvre la voie à une approche des formes de l'Etat que sont les gouvernements, à la recherche de légitimité, fussent-elles partielles et limitées, comme nous le

verrons un peu plus loin. Elle permet de comprendre l'énigme d'une bourgeoisie qui règne mais ... ne gouverne pas.

### **III. *L'actualité de la violence, la légitimité remise en question***

Les réactions de l'Eurogroupe face aux tentatives du gouvernement grec d'élaborer une politique économique alternative, de s'appuyer sur une légitimité nationale, ont été d'une rare violence pour dénoncer la tenue d'un référendum décidée par le gouvernement grec, exigeant de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays, menaçant de conduire les banques à un manque de liquidité tel qu'elles ne pourraient qu'entrer en faillite. C'est pourquoi, au delà du descriptif de cette violence, il est nécessaire de rappeler théoriquement les relations existant entre violence, pouvoir et légitimité.

L'étude des sociétés primitives peut servir à comprendre les mécanismes générateurs de violence, bien qu'ils soient différents aujourd'hui, mais parce que ces différences permettent de souligner certaines spécificités produites par la construction de la zone euro et l'abandon consécutif de certains pouvoirs régaliens hier attribués aux Etats/Nation. Mais elle n'est pas suffisante. Avec la fin de ces sociétés et l'apparition des Etats, apparaît l'opposition entre droit naturel et droit positif. Pour autant, la violence économique et financière, même exercée par l'Etat n'est pas toujours légitime et encore plus lorsqu'elle est exercé par l'Eurogroupe et par la Banque Centrale européenne.

#### **A. *De la violence au Pouvoir***

Les sociétés primitives sont sans Etat, donc sans division de classes. Dans les sociétés primitives, les individus composant la communauté se connaissent. Ce n'est plus le cas dès que la communauté se divise. Des individus sont en relation entre eux sans même le savoir car ils ont des "amis" communs. Ainsi que le souligne Clastres, " la communauté primitive est à la fois totalité et unité. Totalité en ce qu'elle est un ensemble achevé, autonome, complet, attentive à préserver sans cesse son autonomie...Unité en ce que son être homogène persévère dans le refus de la division sociale, dans l'exclusion de l'inégalité... "(p.157). Le chef y est sans pouvoir et son action se limite " à parler au nom de la société" (p.157). Mais ce ne sont pas des sociétés sans violence, bien au contraire: " la société primitive est société contre l'Etat en tant qu'elle est société-pour-la-guerre " (p.171 et poursuivant, Clastres écrit : " Pour pouvoir se penser comme un Nous, il faut que la communauté soit à la fois indivisée (une) et indépendante (totalité)"

La violence est ordinaire dans les sociétés primitives, sociétés d'abondance comme on a pu parfois le souligner (Sahlins M., 1976). Cette violence, cette

guerre, n'est pas liée à l'état de nature des individus composant les communautés primitives. Elle n'est pas le moyen d'assurer leur subsistance, de survivre, précisément parce que ces sociétés sont des sociétés d'abondance. Comme le remarque Clastres dans sa critique à cette interprétation de la violence, si la guerre était motivée par la chasse, celle-ci permettant la survie, alors les hommes primitifs se chasseraient entre eux (la guerre) et seraient nécessairement des anthropophages : " même chez les tribus cannibales, le but de la guerre n'est jamais de tuer les ennemis pour les manger " (p.144). La violence, la guerre ne sont pas non plus des substituts aux échanges manqués pour une raison simple : les communautés primitives se caractérisent bien davantage par leur autarcie que par leurs échanges. "L'idéal d'autarcie économique en dissimule un autre dont il est le moyen : *l'idéal d'indépendance politique ...*" souligne Clastres (p.151).

Aussi ne peut-on déduire que la guerre serait le résultat d'échanges manqués tout simplement parce que le commerce y est rare<sup>4</sup> et que les sociétés visent à l'autosuffisance. Pour autant ces sociétés pratiquent la guerre et ce parce que les communautés primitives sont à la fois totalité et unité comme nous l'avons noté. Parce qu'elles sont semblables, vivant chacune dans des territoires plus ou moins distants les unes des autres, elles cherchent à affirmer leur différence et pas seulement à éviter l'endogamie par l'échange de femmes. Tout incident est prétexte à violence. Pour autant, la guerre n'est pas généralisée – la guerre de tous contre tous car si elle devait le devenir, alors, en générant la division, les fondements mêmes des sociétés primitives seraient remis en question. D'où des alliances ponctuelles (pour lutter contre des ennemis) et des échanges avec les " amis ", entrecoupées de guerres. D'où une méfiance réciproque. Dispersion des communautés, à chacune son territoire, nécessité de favoriser cette dispersion : " la guerre primitive, *c'est le travail d'une logique du centrifuge*, d'une logique de la séparation, qui s'exprime de temps à autre dans le conflit armé...la guerre sert à maintenir chaque communauté dans son indépendance politique " conclue Clastres (p.169).

Guerre *entre* communautés dans les sociétés primitives, violence *au sein* des communautés lorsqu'apparaît une division au sein des communautés. Dès qu'apparaît l'Etat, l'harmonie cesse et la division dans la société s'installe et se renforce. Alors la violence change de nature. Ce n'est pas la communauté qui est structurellement violente du fait de son indivision, c'est la division qui entraîne la violence. L'individu, et non pas nécessairement la communauté, devient violent parce que la division impose l'agressivité comme moyen de survie.

---

<sup>4</sup> L'échange existe néanmoins, mais on n'y échange pas des marchandises (c'est-à-dire des biens conçus pour le gain et reproductibles, ayant à la fois une valeur d'usage et une valeur d'échange les rendant porte porte valeur) mais des biens ayant une valeur d'usage. C'est pourquoi il s'accompagne de rituels visant souvent à chasser la peur. " Le don écrit Geffray), à la suite de Malinovski, n'a probablement pas d'autres raisons d'être que...produire la foi, engendrer la confiance " (p.61).

C'est division, la fin de l'harmonie au sein des communautés, expliquent qu'il soit nécessaire d'approfondir la violence à partir de la distinction entre droit naturel et droit positif et du passage problématique de l'un à l'autre. " Le droit naturel de chaque homme est donc déterminé non par la saine raison, mais par le désir et la puissance " écrit Spinoza (p. 238). Les individus, peut-on ajouter, sont à la fois produit et producteur d'une société divisée en groupes et classes sociales. Ainsi, même si l'expression " droit naturel " laisse entendre que l'individu est naturellement violent, il ne l'est pas naturellement, il le devient.

La thèse du droit positif s'oppose à celle du droit naturel. Plus exactement l'individu accepte de confier sa violence à une entité qui le dépasse. Le droit naturel d'un individu devient un droit collectif puisque les individus pour vivre doivent s'entendre. " Il (le droit) n'a plus été déterminé par la force et la convoitise de chacun, mais par la puissance et la volonté conjuguée de tous " (Spinoza, p.240). Alors que le droit naturel s'efforce de justifier les moyens utilisés (PS : à savoir la violence) par la justice des fins, le droit positif s'efforce de garantir la justice des fins par la légitimité des fins " écrit Benjamin, p.212). On pourrait ajouter que la violence est davantage intériorisée avec l'urbanisation dans les sociétés occidentales : " la stabilité particulière des mécanismes d'autocontrainte psychique...est étroitement liée à la monopolisation de la contrainte physique et à la solidité croissante des organes sociaux centraux" (Elias N., p. 188).

Cependant, de là à déduire que l'Etat a le monopole de la violence, comme le développe Weber, il n'y a qu'un pas, que ne franchit pas Benjamin. En effet, la légitimité des fins prête à des interprétations diverses. Aussi, si la violence est fondatrice du droit, en ce sens elle est créatrice, elle est aussi conservatrice de droit, et en ce sens comme le soulignent Benjamin et Arendt, elle est destructrice. " Le sens de la distinction entre une violence légitime et une violence illégitime n'est nullement évident " (Benjamin, p.213) notamment lorsque la violence cherche à protéger le droit, à la monopoliser via l'Etat, par exemple lors des phases aiguës de luttes de classes comme le souligne Benjamin. Arendt va plus encore lorsqu'elle souligne que la violence, par nature instrumentale, ne se confond pas avec le Pouvoir : " aussitôt que plusieurs personnes se rassemblent et agissent de concert, le pouvoir est manifeste, mais il tire sa légitimité du fait initial du rassemblement plutôt que de l'action qui est susceptible de le suivre " qui ajoute " La violence peut être justifiable, mais elle ne sera jamais légitime (Arendt dans Frappat, p.153, p.154).

Le rapport entre violence, justifiée par le droit positif, et légitimité est donc complexe. On est en présence de trois piliers : violence, pouvoir, légitimité qui ne se confondent pas mais ne s'excluent pas intégralement non plus. Reste que la légitimité de l'Etat/Nation doit être approfondie avec pour arrière pensée celle de la violence, ici économique et financière.

### B. De l'Etat/Nation à la légitimité

Parfois les questions posées sont importantes, voire fondamentales. C'est le cas de celle de Pasukanis E. sur l'Etat : " Pourquoi la domination de classe ne demeure-t-elle pas ce qu'elle est, à savoir l'assujettissement d'une partie de la population à l'autre ? Pourquoi revêt-elle la forme d'une domination étatique officielle ou, ce qui revient au même, pourquoi l'appareil de contrainte étatique ne se constitue-t-il pas comme l'appareil privé de la classe dominante, pourquoi se sépare-t-il de cette dernière et revêt-il la forme d'un appareil impersonnel, détaché de la société". Une part de cette réponse vient des mécanismes qui produisent la légitimation, masquant ainsi les rapports de classes sous jacents (p.128).

La légitimation dont peuvent bénéficier des gouvernements a de multiples déterminations. Dans les pays avancés, elle est le produit à la fois de la diffusion des marchandises, du résultat des élections et enfin de la manière dont se manifeste ce qu'on pourrait nommer de fond culturel, conçu comme imaginé et en mouvement. Celle à laquelle s'intéresse Pasukanis est principalement, mais non exclusivement, la première.

La généralisation de la marchandise jamais complète comme nous l'avons vu déplace les frontières du non marchand, élimine des biens non marchands et en suscite d'autres *via* l'intervention de l'Etat sur des biens publics, obscurcit enfin les rapports sociaux de production qui ont permis la production de ces marchandises. Elle est à l'origine de la cohésion sociale. D'elle résulte le fétichisme de la marchandise, lui-même fondement de la fétichisation de l'Etat (sa nature est voilée, il apparaît comme l'Etat de tous). Le fétichisme de la marchandise fonde la légitimation marchande et permet ainsi de comprendre pourquoi l'Etat n'apparaît pas comme garant des rapports de production capitalistes, sauf lorsqu'il est menacé par des mouvements sociaux de grande ampleur. Le système d'échanges d'équivalents, reposant sur l'égalité présumée des échanges, devient le fondement de la démocratie.

Dans la littérature, la question de la démocratie est surtout liée à celle du marché, et plus précisément à l'existence et à la généralisation de la marchandise – si l'on fait abstraction des discussions concernant la démocratie de la Grèce ancienne -. Elle est donc contemporaine du capitalisme sans pour autant s'identifier à lui. " Chez Marx, l'analyse théorique de la valeur a pour double tâche de mettre à jour le principe de régulation de la circulation dans l'économie de marché, et *l'idéologie à la base de la société de classe bourgeoise* ", écrit Habermas (p.44).

L'Etat paraît être exclusivement un garant des rapports marchands, au dessus des classes sociales. En fait, il est beaucoup plus que cela. L'échange de marchandise ne se fait pas de manière harmonieuse, sans contradiction.

Son mouvement est déjà en lui-même le produit d'une contradiction, celle existant entre sa valeur d'usage et sa valeur d'échange. L'accumulation du capital est également dominée par la contradiction, elle ne se fait pas donc pas de manière régulière, elle est entrecoupée de crises. Celles-ci sont " nécessaires " car elles participent d'un processus visant à donner au capital une efficacité qu'il commençait à perdre. De ce point de vue la crise permet au taux de profit de retrouver de meilleurs niveaux. Mais la conjoncture, la crise latente, la crise ouverte produisent des mécanismes de défétichisation des rapports de production. Elles jouent plus ou moins un rôle de démystification, portée et accentuée par les mouvements sociaux qu'elles pourraient engendrer et par l'histoire des mouvements ouvriers. L'Etat peut être conduit à jouer un rôle décisif dans la crise mais ce faisant il entre dans un mécanisme de démystification et apparaît davantage pour ce qu'il est, à savoir pas seulement un garant des échanges, au dessus des classes, mais un garant des rapports de production lorsque ceux-ci paraissent remis en question, voire menacés. Il peut apparaître alors comme un garant de la survie du capitalisme.

D'une manière générale, l'Etat national ne peut se substituer aux crises. L'Etat national introduit parfois davantage de cohérence dans la gestion et dans la prise de décision et ce faisant il est un réducteur d'incertitude, avec une limite toutefois : le régime politique peut être conduit à trop composer avec les forces qui le légitiment et définir une politique qui ne soit pas à la hauteur des problèmes suscités par le mouvement irrégulier de l'accumulation, Selon Offe, l'intervention de l'Etat est limitée par quatre contraintes : il n'est pas l'accumulation, il a une fonction d'accumulation, il est dépendant de l'accumulation et au final, son rôle ne peut se caractériser par aucun de ces trois traits pris isolément. Dit autrement, l'Etat n'est pas soumis à la loi de la valeur, mais il ne peut s'en autonomiser. C'est pourquoi, avec Habermas, nous pouvons dire : "le problème de la légitimation de l'Etat ne consiste plus à aujourd'hui à se demander dans quelle mesure il est possible de masquer... les relations fonctionnelles qu'entretiennent l'Etat et l'économie capitaliste (PS : comme le faisait Pasukanis).

Le problème consiste plutôt à présenter les performances de l'économie capitaliste comme étant... la meilleure manière possible de satisfaire des intérêts universalisables " (p.275). La révélation de ce qu'est la nature de classe de l'Etat importe moins qu'hier. Son efficacité, plus. Or précisément, avec la globalisation et l'intégration économique, les Etats nationaux perdent aujourd'hui de leur efficacité en abandonnant plusieurs de leurs fonctions régaliennes. Avec l'adoption de politiques économiques libérales il favorise dans un même mouvement un ralentissement de l'activité économique et une concentration des revenus plus importante, avec pour particularité que si les riches deviennent plus riches, les pauvres plus pauvres et plus nombreux.

Les régimes politiques sont des formes d'existence de l'Etat. Ils ne sont pas nécessairement légitimes, plus exactement leur légitimité est à géométrie variable, de large à restreinte. La légitimité dépend en effet également de facteurs non marchands liés aux élections, à l'application du programme pour lequel les candidats ont été élus, à l'Histoire et à la manière dont elle est vécue, au fond culturel, lui-même en mouvement. La légitimité peut continuer à être importante et permettre que l'Etat, *via* le régime politique, puisse aider à résoudre la crise, renforçant ainsi la légitimité du gouvernement. A l'inverse, lorsque tel n'est pas le cas, la légitimité des gouvernements peut être profondément affectée. Cette perte de légitimité est d'autant plus élevée lorsque les gouvernements, dépossédés d'une partie de leurs fonctions régaliennes, doivent, sous la contrainte, appliquer des politiques économiques décidées ailleurs, par un pouvoir qui n'est pas encore un Etat même s'il en a des attributs, et qui se révèlent être peu efficaces pour relancer la croissance et l'emploi.

### **Conclusion : la zone euro et la quadrature du cercle**

D'une manière générale, les économistes introduisent le temps d'une manière linéaire, sans épaisseur historique, c'est ce qui explique que souvent leurs prévisions macroéconomiques sont le plus souvent erronées. L'Histoire se fait avec des ruptures, elles mêmes produites le plus souvent par des mouvements sociaux. Comme dans la théorie du chaos, chère aux physiciens, il faut rechercher les lois de régulation de la " catastrophe ", accepter l'idée qu'elles puissent conduire à des situations qu'on serait tenté de qualifier de baroques, et dont la logique s'inscrit dans l'étude des effets pervers non prévus par les courants dominants conduisant à des résultats opposés à ceux qui étaient recherchés. Ce qui peut sembler absurde, baroque, défiant la raison, ne l'est pas nécessairement, selon l'objectif recherché et non avoué. Ainsi le " courtermisme " peut être parfaitement compatible avec l'enrichissement de certains groupes sociaux, au détriment d'autres et la perte de valeurs éthiques. " Demain est un autre jour " et peu importe ce qui s'y passera pourvu que très vite l'enrichissement des plus riches ait lieu. C'est ainsi que le cynisme se substitue à la solidarité. C'est ce qui caractérise le capitalisme avec la montée en puissance de la globalisation.

La tendance à la stagnation économique qu'on observe aujourd'hui dans les pays de la zone euro tend à se généraliser, quand ce n'est pas la crise profonde comme celle qu'ont connu, connaissent l'Espagne, le Portugal, l'Italie et surtout la Grèce, avec son cortège d'augmentation du chômage, de croissance de la précarité, d'amputation de toute une série d'acquis, de réduction des dépenses sociales, de projection pessimiste, et enfin d'insécurité. *La légitimité* des gouvernements mettant en œuvre des politiques d'austérité décidées "

ailleurs “ s’en ressent. Les décisions prises par Bruxelles et ou Francfort sont des décisions qui obéissent à une idéologie bien précise, celle du néolibéralisme. Les solutions “proposées”, voire imposées, pour résoudre des déséquilibres jugés excessifs au niveau de chaque pays obéissent à cette idéologie. Elles ne sont pas efficaces si on les mesure à l’aune des sorties de crise, de reprise de la croissance autre que très modérée, elles sont efficaces à l’aune du coût social exorbitant condition de l’enrichissement des uns et de l’appauvrissement de la majorité. Elles s’imposent comme si les recettes économiques étaient indépendantes de leur contenu politique. C’est pourquoi elles se présentent comme les seules possibles, scientifiques par nature, n’ayant pas besoin de rechercher de légitimation auprès des pays concernés.

Les effets de cette nouvelle ère du libéralisme sont importants : désindustrialisation, dérégulation du marché du travail, désaffiliation d’une part importante des salariés avec pour conséquence une perte de conscience d’appartenir à une classe sociale. Dans les pays avancés, il semble que le choix se ramène à une alternative. Préserver quelque peu, et pour un temps, une série d’acquis sociaux (maintien relatif des salaires et des services publics) avec pour prix une augmentation du taux de chômage d’autant plus élevée que la nouvelle révolution industrielle et l’utilisation d’équipements de plus en plus informatisés paraissent peu créateurs d’emplois. Ou bien baisser fortement les salaires et remettre en cause les services publics, avec pour conséquence un taux de chômage peu élevé mais des emplois créés peu productifs et de faible qualification. Dans ce dernier cas, le taux de croissance peut être légèrement plus élevé que dans le premier cas, mais cette croissance plus élevée est source d’une croissance potentielle faible.

Les choix économiques ont une dimension politique qui, derrière le discours technocratique, ne se présente pas comme telle. Les négociations interminables avec le gouvernement grec, traité d’incompétent, mené par des négociateurs non “ adultes “, la peur du référendum sur les propositions des créanciers décidé par le gouvernement grec et les tentatives de favoriser un “ oui “ aux propositions de Bruxelles, tout en clamant ne pas intervenir, font penser à ce qu’écrivait Jacques Rancière en 2005 : “ Il n’y a qu’une seule bonne démocratie, celle qui réprime la catastrophe de la civilisation démocratique “ (p. 10). Faire un exemple de la Grèce pour ne pas qu’il y ait demain une Espagne, suivie d’autres pays est le motif principal des positions extrêmement dures lors des négociations.

La zone euro est dans “ un entre deux “ où le trop coexiste mal avec le pas assez. Elle ne peut donc être comprise que dans son mouvement, le “ trop “ et le “ pas assez “ en étant le moteur. Cela peut donner demain le meilleur : une nouvelle nation et un nouvel Etat tirant sa légitimité des populations composant cette nouvelle nation, mais cela peut donner le pire : un retour frileux vers les

anciennes nations, dans un monde de plus en plus globalisé, avec des aspirations nationalistes rétrogrades alimentées par la recherche de boucs émissaires. Entre les deux, il y a ces moments où des peuples peuvent souffrir profondément mais peuvent aussi se réveiller comme a pu le constater non seulement en Grèce lors des élections de 2015 et du référendum six mois plus tard, mais aussi en Espagne lors des élections municipales de 2015

La sortie du “ péché originel “ impose le fédéralisme”. Alors des assemblées démocratiquement élues pourront décider des politiques à suivre, voter des réformes nécessaires tant dans la fiscalité que dans l’unification par le haut du droit du travail, penser la solidarité. Ne pas penser la solidarité et ce qui peut conduire à l’institutionnaliser, c’est laisser libre cours à la domination de certains pays sur d’autres. C’est penser qu’on peut durablement imposer une politique sans chercher à la légitimer et sans construire les bases de cette légitimité. C’est pratiquer la violence. Une violence économique et financière illégitime et humiliante sans que pour autant les mesures imposées soient efficaces. C’est accroître les possibilités que la zone euro elle-même impose.

## BIBLIOGRAPHIE

Anderson B. (1996) : L'imaginaire national, édition la découverte.

Arendt H. (édition 2002) : **Les origines du totalitarisme, Eichmann à Jérusalem**, édition Quarto Gallimard.

Artous A (dir) (2015) : **Nature et forme de l'Etat capitaliste, analyses marxistes contemporaines**, éditions Syllepse, composé de quatre études écrites par Antoine Artous, Tran Hai Hac, José Luis Solis Gonzalez et Pierre Salama.

Benjamin W. (édition 2000) : **Œuvres 1**, Folio essais, Gallimard, Clastres P (1977) : “ Archéologie de la violence “, revue **Lire**, n°1, 137-174.

Elias N. (édition 1975) : La dynamique de l'Occident, Calmann Levy.

Frappat H (sous la dir., 2000) : **Violence**, éditions Flammarion.

Geffray Ch. (2001) : **Trésors, anthropologie analytique de la valeur**, éditions Arcanes, 2001. Habermas J (1978) : **Raison et légitimité**, éditions Payot.

Hobsbawn E.(1990) : **Nations et nationalismes, depuis 1780**, éditions Gallimard, Husson M (2015: “Grèce : L'économie politique du crime” **A l'encontre**, blog <http://alencontre.org/europe/grece-leconomie-politique-du-crime.html>.

Kentikelis et **alli** (2014) : “ Greece's health crisis from austerity to denialism “, **The Lancet**, vol. 383.

Knieper R (1984 : “ Transfert de techniques juridiques aux questions de l'endettement des pays du tiers monde “, **Tiers Monde**, vol 25, num 99, éditions PUF.

Mathias G., Salama P.(1983) : **L'état surdéveloppé, des métropoles au tiers monde**, édition La découverte Maspéro.

Offe C (1984) : **Contradictions of the Welfare State**, éditions Hutchinson.

Pasukanis E (édition de 1970), **La théorie générale du droit et le marxisme**, éditions EDI.

Ranciere J : **La haine de la démocratie**, édition La Fabrique.

Sahlins M. (1976) : **Age de pierre, âge d'abondance, économie des sociétés primitives**, édition Gallimard.

Spinoza B (1670) : **Traité des autorités théologiques et politique**, Folio, essai, édition de 2010.

Recebido em Agosto de 2015.  
Aprovado em Setembro de 2015.

***Impressão:***

Evangraf

Rua Waldomiro Schapke, 77 - POA/RS

Fone: (51) 3336.2466 - (51) 3336.0422

E-mail: [evangraf.adm@terra.com.br](mailto:evangraf.adm@terra.com.br)